

RAPPORT N° : 23/10309 **REPORT**

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHERY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS **VEHICLES SUBMITTED TO TESTS**

Constructeur
Manufacturer : **OPEL AUTOMOBILE GmbH**

Marque
Make : **OPEL**

MONTLHERY, le 03/06/2024



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2023 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2023 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC families of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by the manufacturer in the previous year:*

Collecte des informations par le constructeur - *Information gathering by manufacturer*

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2023 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2023:

2-W0V-DA

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-DC

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019-08/2021

Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-EP

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2019-12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
18/11/2022	CROSSL AND X	W0V7D9EE0 L4203288	21/02/2020	20 293	AM	320,143	37,745	35,394	25,901	/	/
25/01/2023	CROSSL AND X	W0V7D9EE6 L4023426	15/10/2019	47 163	AM	633,007	51,051	46,554	21,855	/	/
21/04/2023	CROSSL AND X	W0V7D9EE6 L4231435	09/03/2020	24 892	AM	432,945	33,673	27,877	35,57	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021-12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/06/2023	CROSSL AND X	W0V7D9EE7 L4181127	01/02/2020	19 665	AM	358,599	24,051	21,823	22,741	/	/
05/09/2023	CROSSL AND X	W0V7D9EE0 L4212671	01/02/2020	19 321	AM	304,24	26,191	24,181	22,741	/	/
12/09/2023	CROSSL AND X	W0V7D9EE1 M4105436	01/02/2021	19 440	AP	499,782	40,012	35,455	27,521	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



2-W0V-EQ

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Lot 1 :

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Lot 2 :

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-ER

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



2-W0V-PH

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-PJ

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-DP

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019-12/2020

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-W0V-DR

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021-12/2022

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023-12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2023 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2022.
The selection of the ISC families to be tested for the 2023 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2022.

2-W0V-DA : 0	2-W0V-PJ : 640
2-W0V-DC : 0	2-W0V-DP : 43 131
2-W0V-DD : 0	2-W0V-DQ : 0
2-W0V-DF : 0	2-W0V-DR : 8
2-W0V-EP : 10 398	2-W0V-DT : 0
2-W0V-EQ : 61 602	2-W0V-DW : 0
2-W0V-ER : 39	2-W0V-MH : 0
2-W0V-PH : 7 723	

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)*

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2023 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2023 testing procedures:

2-W0V-DP :
 Accepté (voir rapport 23/09852 en annexe).
Pass (see report 23/09852 in annex).

2-W0V-EQ :
 Accepté (voir rapport 23/10308 en annexe).
Pass (see report 23/10308 in annex).

Enquêtes approfondies - *Detailed investigations*

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No investigation was launched during the ISC 2023 test campaign.

Mesures correctives - *Remedial measures*

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No corrective action was launched during the ISC 2023 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée.
No information communicated.

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée.
No information communicated.

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée.
No information communicated.

RAPPORT N° : 23/09852 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	Opel Automobile GmbH
Marque <i>Make</i>	:	OPEL (Combo)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e2*2007/46*0623
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-W0V-DP

MONTLHÉRY, 31/03/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Opel Automobile GmbH
Bahnhofplatz,
65423 Rüsselsheim am Main, Germany

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

E (Combo)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- W0V-DP

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e2*2007/46*0623*16, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AQ*21134*00

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

W0VEFYHT2MJ874803 : 21/10/2021

W0VEFYHT2MJ877444 : 25/10/2021

W0VEFYHT2MJ874805 : 21/10/2021

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	W0VEFYHT2MJ874803	W0VEFYHT2MJ877444	W0VEFYHT2MJ874805
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,3	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	48,6	47,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,55	0,13	0,08

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1658	1685	1658
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1680	1707	1680
f_0 (N)	91,4	110,3	91,4
f_1 (N/(km/h))	0,535	0,535	0,535
f_2 (N/(km/h) ²)	0,04484	0,04680	0,04484

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	W0VEFYHT2MJ874803	W0VEFYHT2MJ877444	W0VEFYHT2MJ874805
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	OPEL	OPEL	OPEL
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	Combo	Combo	Combo
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-YHT____MB6_611E-W0V-0	IP-YHT____MB6_611E-W0V-0	IP-YHT____MB6_611E-W0V-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	W0VEFYHT2MJ874803	W0VEFYHT2MJ877444	W0VEFYHT2MJ874805
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	23/219	23/227	23/233
Catégorie <i>Category</i>	N1	N1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Type <i>Type</i>	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8335	0,8335	0,8335
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,3	3,3	3,3
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61822111	B61822111	B61822111



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	05/09/2023	26/09/2023	29/09/2023
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	25907	49815	30275
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1658	1685	1658
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1680	1707	1680
f_0 (N)	91,4	110,3	91,4
f_1 (N/(km/h))	0,535	0,535	0,535
f_2 (N/(km/h) ²)	0,04484	0,04680	0,04484
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,3	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	48,6	47,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,55	0,13	0,08
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,62	0,45	0,46

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	63,14	-	-	41,19	48,39	0,49	0,56
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	65,8	-	-	42,0	49,4	0,62	0,56
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	47,27	-	-	26,98	34,25	0,14	0,21
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	49,9	-	-	27,7	35,2	0,27	0,21
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	59,88	-	-	42,82	49,20	0,15	1,98
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	62,5	-	-	43,6	50,2	0,28	1,98
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	630	-	-	105	195	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO2 EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	161,70	124,40	114,60	152,60	136,35
N°2	183,29	138,58	124,75	159,28	147,61
N°3	162,66	124,48	114,48	152,89	136,56



8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-W0V-DP

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	144	147	144
Moyenne vitesse Mid	126	131	126
Haute vitesse High	121	126	121
Extra-haute vitesse Extra-High	162	169	162
Combinée Combined	139	145	139

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	11/09/2023	03/10/2023	07/11/2023
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	St Chély d'Apcher, France St Chely d'Apcher, France
Démarrage à chaud Hot start	oui / yes	non / no	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	25934	49866	30914
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	26017	49950	30998
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	77	40	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	20,20	113,38	0,035	31,24	22,85	0,438	35,83	28,98	0,076
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			0,9900			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	20,20	113,38	0,035	31,05	22,72	0,435	35,83	28,98	0,076
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	21,0	116,0	0,04	31,8	25,3	0,44	36,6	31,6	0,076
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,20	s.o. / n.a.	0,01	0,30	s.o. / n.a.	0,07	0,46	s.o. / n.a.	0,01
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	13,75	88,62	0,070	14,90	0,00	0,269	17,21	1,88	0,168
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	13,75	88,62	0,070	14,90	0,00	0,269	17,21	1,88	0,168
	Facteurs de régénération (Ki) additif <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	14,5	91,2	0,07	15,7	2,6	0,27	18,0	4,5	0,168
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,14	s.o. / n.a.	0,01	0,15	s.o. / n.a.	0,04	0,22	s.o. / n.a.	0,03
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	105	630	6,0	105	630	6,0	105	630	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50	1,43	s.o. / n.a.	1+ 0,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	150,15	s.o. / n.a.	9,0	150,15	s.o. / n.a.	9,0	150,15	s.o. / n.a.	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	168,80	131,40	171,26	156,16
N°2	179,00	118,89	152,61	150,00
N°3	170,98	137,98	168,13	158,89

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3 (*)	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		93	110	101	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,16	83,52	82,71	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		7,9	15,0	10,3	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	36,2	37,7	35,1	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,6	37,2	34,0	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,2	25,1	30,9	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,69	25,88	26,33	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	78,46	75,20	77,33	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	112,48	104,02	115,26	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:35	8:52	12:45	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		164,8	175,0	1111,2	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		9	20	1	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		24,7	15,9	-0,5	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		29,2	17,7	2,4	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	9,162	9,216	7,823	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	15,354	15,619	15,962	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	16,035	15,819	16,504	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,176	0,173	0,202	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,079	0,074	0,114	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,098	0,100	0,077	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust <i>flowmeter (AVL)</i>	Analyseur de gaz / Gaz <i>analyser (AVL)</i>
N°1	B7	EMI0125	DEG0081	ANA0144
N°2	B7	EMI0130	DEG0058	ANA0168
N°3	B7	EMI0130	DEG0073	ANA0168



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	23/08/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GC-823-ZB
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			25 838 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			16/11/2021
Code VIN :		x		W0VEFYHT2MJ874803
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Combo (EF)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		75
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60R16 96H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification

22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695182580 N° Cal: \$9f \$a4 \$ea \$5c
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

ALR Automobiles

15 rue de l'Eglise

78 770 AUTEUIL

OPEL COMBO GC-823-ZB

VIN / WOVFYHT2MJ874803

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	SOCIETE DE MECANIQUE ET LOCATION CHATELLERAUDAISE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Avenue de l'Europe, 86 360 CHASSENEUIL DU POITOU
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas à notre connaissance



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas nécessaire le véhicule n'a que 26 018 km
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	26 018 km



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/09/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GD-260-CP
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			49 758 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/11/2021
Code VIN :		x		W0VEFHT2MJ877444
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Combo (EF)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		75
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/65 R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695182580 N° Cal: \$9f \$a4 \$ea \$5c
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

OPEL COMBO CARGO GD-260-CP

VIN / WOVEFYHT2MJ877444

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	SOCIETE DE MECANIQUE ET LOCATION CHATELLERAUDAISE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Avenue de l'europe. 86 360 CHASSENEUIL DU POITOU
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	41 173 KM // 16.05.2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	13/09/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GC-276-ZC
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			32 106 Km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			16/11/2021
Code VIN :		x		W0VEFYHT2MJ874805
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AQ EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		Combo (EF)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		75
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/60R16 96V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur

11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695182580 N° Cal: \$9f \$a4 \$ea \$5c
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1
Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules
Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

OPEL COMBO CARGO GC-276-ZC
VIN / WOVEFYHT2MJ874805

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	SOCIETE DE MECANIQUE ET LOCATION CHATELLERAUDAISE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Avenue de l'europe. 86 360 CHASSENEUIL DU POITOU
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	41 173 KM // 16.05.2023



RAPPORT N° : 23/10308 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	Opel Automobile GmbH
Marque <i>Make</i>	:	OPEL (CROSSLAND X)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e4*2007/46*1194
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-W0V-EQ

MONTLHÉRY, 10/06/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

Opel Automobile GmbH
Bahnhofplatz,
65423 Rüsselsheim am Main, Germany

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

P7 MONOCAB C (CROSSLAND X)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- W0V-EQ

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e4*2007/46*1194*10, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AM*19142*04
RCE/WVTA: e4*2007/46*1194*13, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*19142*07
RCE/WVTA: e4*2007/46*1194*17, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*19142*08

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

W0V7H9ED8L4182119 : 10/02/2020
W0V7H9ED9M4144979 : 29/03/2021
W0V7H9ED2N4188856 : 21/03/2022

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832



11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	W0V7H9ED8L4182119	W0V7H9ED9M4144979	W0V7H9ED2N4188856
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	23,3	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,1	48,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,8	2,0	2,2

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1409	1398	1406
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1428	1417	1425
f_0 (N)	84,3	83,8	84,1
f_1 (N/(km/h))	0,402	0,402	0,402
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03541	0,03457	0,03576

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	W0V7H9ED8L4182119	W0V7H9ED9M4144979	W0V7H9ED2N4188856
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	OPEL	OPEL	OPEL
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	CROSSLAND X	CROSSLAND	CROSSLAND
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-HNP____MB6_1424-W0V-0	IP-HNP____MB6_1424-W0V-0	IP-HNP____MB6_1424-W0V-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	W0V7H9ED8L4182119	W0V7H9ED9M4144979	W0V7H9ED2N4188856
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	23/0320	24/088	24/022
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,7452	0,7472	0,7452
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,1	3,2	3,1
Numéro de lot <i>Batch number</i>	PCR030086G	PCR090147G	PCR030086G



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	28/11/2023	11/04/2024	09/02/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	63 392	72 514	47 065
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1409	1398	1406
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1428	1417	1425
f_0 (N)	84,3	83,8	84,1
f_1 (N/(km/h))	0,402	0,402	0,402
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03541	0,03457	0,03576
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	23,3	23,3
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,0	48,1	48,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,8	2,0	2,2
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,63	0,58	0,50

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

EEE.VEH.CE3		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	HORIBA MEXA 2100 SPCS	EMI0094
Station météo / <i>Weather station</i>	KIMO C310BO	SME00006
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV BRI VRS 1120 3.21 RM RAL9003	EMI0097
Cvs	HORIBA 7400 SLE	EMI0087
Rouleaux / <i>Roller</i>	FEV	BRX0012
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	FEV SC-03-A-01	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	213,07	17,73	15,11	14,83	-	0,021	0,728
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	213,1	17,7	15,1	14,8	-	0,02	0,73
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	312,05	27,51	22,71	10,87	-	0,325	0,646
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	312,1	27,5	22,7	10,9	-	0,33	0,65
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	336,55	20,49	17,74	10,90	-	0,189	0,862
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	336,6	20,5	17,7	10,9	-	0,19	0,86
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	162,25	123,71	110,95	136,58	129,48
N°2	158,55	123,61	111,08	139,44	130,02
N°3	153,39	124,93	115,06	141,48	131,53



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-W0V-EQ

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	166	156	156
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	134	126	127
Haute vitesse <i>High</i>	121	114	115
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	149	140	143
Combinée <i>Combined</i>	139	131	133

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	05/01/2024	23/04/2024	05/02/2024
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	non / no	oui / yes	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	63 446	72 541	46 916
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	63 530	72 624	46 999
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	61	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	14,9	473,8	0,85	13,9	210,7	0,31	17,8	149,5	0,06
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	14,9	473,8	0,85	13,9	210,7	0,31	17,8	149,5	0,06
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	14,9	473,8	0,85	13,9	210,7	0,31	17,8	149,5	0,06
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,25	-	0,14	0,23	-	0,05	0,30	-	0,01
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $M_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	10,8	266,4	0,70	8,7	184,1	0,34	13,2	167,2	0,04
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	10,8	266,4	0,70	8,7	184,1	0,34	13,2	167,2	0,04
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	10,8	266,4	0,70	8,7	184,1	0,34	13,2	167,2	0,04
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,18	-	0,12	0,15	-	0,06	0,22	-	0,01
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	154,65	119,47	128,86	134,80
N°2	161,27	117,89	133,60	137,42
N°3	138,36	116,27	124,63	126,54

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		95	95	96	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,26	82,54	82,86	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,2	11,4	8,8	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	36,1	34,7	35,8	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	35,8	36,7	35,9	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,1	28,7	28,2	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,19	29,42	29,69	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	79,24	76,63	77,40	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	111,69	106,17	111,13	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:32	10:13	11:07	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		181,46	174,03	186,33	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		29	14	18	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		4,75	8,71	7,33	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		7,29	17,15	9,19	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	8,143	9,749	8,452	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	12,542	16,140	14,988	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	15,609	16,358	18,731	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,175	0,189	0,187	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,077	0,072	0,082	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,057	0,067	0,061	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE

EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust <i>flowmeter (AVL)</i>	Analyseur de gaz / Gaz <i>analyser (AVL)</i>
N°1	E10	EMI0128	DEG0081	ANA0149
N°2	E10	EMI0128	DEG0073	ANA0149
N°3	E10	EMI0118	DEG0058	ANA0140



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	22/11/2023
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FN-315-YS
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			63 325 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/02/2020
Code VIN :		x		W0V7H9ED8L4182119
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CROSSLAND X (P7)
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		81
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/60R16 89V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9693760080 N° Cal: \$17 \$eb \$57 \$25
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

A.M.5 OPEL

91 800 BRUNOY

- France -

CROSSLAND X FN-315-YS

WOV7H9ED8L4182119

Entretien avec le propriétaire du véhicule (Le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE SAS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	HERTZ Location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	FLOTTE Location OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas à notre connaissance.
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas à notre connaissance.



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Revision 2021 Revision 2022 Revision 2022



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	10/04/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FY-580-SB
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			72 422 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/04/2021
Code VIN :		x		W0V7H9ED9M4144979
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CROSSLAND X (P7)
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		81
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/60R16 89H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9694884880 N° Cal: \$6a \$bd \$9e \$ee
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Opel Crossland FY-580-SB

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Avenir auto Marmande
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	26 impasse de la Garonne 47200 St Pardoux du Breuil
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NE Sais PAS

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	31/01/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		France
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GF-251-NB
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			46 790 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			30/03/2022
Code VIN :		x		W0V7H9ED2N4188856
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CROSSLAND X (P7)
Code du moteur :		x		HN05
Cylindrée [l] :		x		1.199
Puissance du moteur (kW) :		x		81
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/50R17 95H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		Non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post- traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695093180 N° Cal: \$fb \$43 \$ef \$78
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

A.M.5 OPEL

91 800 BRUNOY

- France -

CROSSLAND X GF-251-NB

W0V7H9ED2N4188856

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RAC FINANCE SAS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	HERTZ Location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	Location OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas à notre connaissance.
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON.
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Historique connu.

